



# INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

## CHILLOUX'S CUP

**27 août 2022**

**Autorité organisatrice : Centre Nautique d'Arradon**

[www.centre-nautique-arradon.fr](http://www.centre-nautique-arradon.fr)

**Golfe du Morbihan**

**Grade 5A**

**Canal de Course : 71**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire pour tous les concurrents, sur toutes les courses de la Chilloux's Cup .**

### **1. REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

### **2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 **le vendredi 27 août 2022**, où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une ou des instructions de course peuvent être faites sur l'eau avant le départ de la course : le Comité de Course enverra alors le pavillon L sur le bateau comité et communiquera l'information à la voix et/ou sur le canal VHF de la course.

### **3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 - Les avis officiels seront mis en ligne à l'adresse : [www.centre-nautique-arradon.fr](http://www.centre-nautique-arradon.fr)
- 3.2 Le PC course est situé sur le bateau comité : le LABOUR MAD.  
Site internet : [www.centre-nautique-arradon.fr](http://www.centre-nautique-arradon.fr)

### **4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

### **5. SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Il n'y aura pas de signaux faits à terre. En cas de retard ou d'annulation, les instructions seront données par VHF sur le canal de course. En cas de retard ou d'annulation, il appartient à chaque concurrent de

rester vigilant et d'accorder une attention particulière à la pavillonnerie envoyée sur le bateau comité : Labour Mad, mouillé près de la cale d'Arradon

- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé sur le bateau comité, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe
28 août 2022	Guépards

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course le 28 août est 10h45.

- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon de la classe des Guépards.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course se situe dans la baie d'Arradon et au sud-ouest de l'Île D'Arz : cartes Shom 7137 et Navicarte 246.

## 9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours.

- 9.3 Parcours longue distance :

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

## 10. MARQUES

- 10.1 Les marques sont les balises du Golfe et des bouées cylindriques.

Départ	Parcours	Dégagement	Arrivée
BC et Bouée Orange	Bouée Jaune	Bouée Jaune	BC et Bouée Orange

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées sur les cartes Shom et Navicarte.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 mn après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il n'y aura pas de changement de bord suivant du parcours.

## 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée**.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les bateaux ne finissant pas 45 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

- 16.2 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le site : [centre-nautique-arradon.com](http://centre-nautique-arradon.com).

- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au CNA.  
17.3 Les réclamations seront jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne.

## **18 CLASSEMENT**

- 18.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.  
18.2 Courses retirées  
(a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.  
(b) Quand trois à cinq courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

## **19 REGLES DE SECURITE**

- 19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place de la façon suivante : à l'arrière du bateau comité en passage tribord, avant le signal d'avertissement de la première course. Le passage de la ligne d'arrivée de la dernière course servira d'émargement retour.  
19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.  
19.3 Un téléphone portable et/ou une VHF sont obligatoires. La VHF est fortement recommandée.

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

- 20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course.  
20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 21.1 Il n'y aura pas de contrôle de jauge et d'équipement. Chaque concurrent s'engage sur l'honneur à respecter les RCV et ses règles de classe.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés par un pavillon du CNA.

## **23. ACCOMPAGNATEURS**

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.  
23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par un pavillon du CNA.  
23.3 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels *[ou accompagnateurs]*.

## **25 EMLACEMENTS**

*[DP]* Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux du port d'Arradon.

## **26. PRIX**

Remise des résultats le soir même vers 19h30 en extérieur, chez M. Xavier Chiloux : 34 Allée de la pointe d'Arradon.

Arbitres désignés :

PCC : Françoise Dettling

Résultats : Patricia Holl

Stagiaire : Philippe de Kervennoal

## Parcours de la CHILOUX'S Cup d'Arradon

**Samedi 27 août 2022**

Le schéma est d'enchaîner deux à trois courses, si la météo le permet. A l'arrivée de la première, ou de la seconde course, pique nique. L'après-midi, à l'arrivée d'une course, on attend le dernier bateau et on repart. Les parcours seront adressés par mail aux bateaux préinscrits et sur le groupe WhatsApp GUEPARDSORTIES

### **Parcours 1 : autour des Iles Logoden**

Départ à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Laisser la bouée latérale verte Drenec à **tribord**

Contourner, en la laissant à **tribord**, la bouée cardinale Ouest Boedic

Arrivée à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

### **Parcours 2 : Anse du Palud :**

Départ à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Laisser la bouée latérale verte Drenec à **babord**

Laisser la pointe d'Arradon à **tribord**

Engager vous dans l'anse du Palud

Contourner, en la laissant à **babord**, une bouée cylindrique jaune mouillée au sud du moulin à marée de l'anse du Palud

Arrivée à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

### **Parcours 3 : Plage de l'île d'Arz :**

Départ à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Laisser la bouée rouge Roche Colas à **tribord**

Contourner, en la laissant à **babord**, sans vous en éloigner, la bouée cardinale sud Drenec, mouillée au sud de l'île d'Arz.

Arrivée dans la baie située entre la cale de PEN RAZ de l'île d'Arz et la bouée latérale verte ILUR (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

### **Parcours 4 : moulin à marée de l'anse du palud**

Départ dans la baie située entre la cale de PEN RAZ de l'île d'Arz et la bouée latérale verte ILUR (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Contourner en laissant à **tribord** la bouée sud Drenec

Laisser la pointe d'Arradon à **tribord**

Engager vous dans l'anse du Palud

Contourner, en la laissant à **babord**, une bouée cylindrique jaune mouillée au sud du moulin à marée de l'anse du Palud

Arrivée à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

## **Parcours 5 : des Iles Drenec par l'île d'Arz**

Départ dans la baie située entre la cale de PEN RAZ de l'île d'Arz et la bouée latérale verte ILUR (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Contourner en laissant à tribord la bouée sud Drenec

Laisser l'île Piren à tribord

Laisser la bouée latérale verte Drenec à tribord

Contourner, en la laissant à bâbord, la bouée cardinale Ouest Boedic

Arrivée à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

## **Parcours 6 : des Iles Drenec par Arradon**

Départ à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)

Bouée de dégagement éventuelle jaune à contourner

Laisser la bouée latérale verte Drenec à tribord

Contourner, en la laissant à bâbord, la bouée cardinale Ouest Boedic

Arrivée à l'Est de l'île d'Holavre (entre le mat du bateau comité et une bouée cylindrique orange)